BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 22 mars 2019	***N° 2019-149***

Convocation du 15 mars 2019
Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 22 mars 2019**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction du foncier**	***N° 2019-149***

LORMONT - Avenue John Fitzgerald Kennedy, allée René Cassagne - Cession par Bordeaux Métropole d'une emprise déclassée de 4 388 m² - Décision modificative - Autorisation

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A Lormont, non loin de la rocade bordelaise et à la croisée de l'avenue John Fitzgerald Kennedy et de l'allée René Cassagne, Bordeaux Métropole est propriétaire depuis 2014 d'un ensemble de parcelles composant un terrain de plus de 9 000 m².

L'acquéreur souhaite donc se rendre propriétaire d'une emprise déclassée de 4 388 m² à prendre ou à détacher des parcelles cadastrées, section AO numéros 183, 216, 231, 402, 403, 407, 408 et 409 à Lormont en vue de construire une concession automobile destinée à relocaliser celle située actuellement Quai de Brienne à Bordeaux impactée de façon significative par les projets Euratlantique et la réalisation du nouveau pont Simone Veil.

L'emprise foncière concernée a été préalablement déclassée du Domaine public routier dont elle relevait.

Au terme des négociations, la cession de l'emprise concernée, s'effectuerait au prix unitaire de 126 euros par m², montant incluant la marge d'appréciation (à la baisse) de 10 % selon l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), en date du 24 octobre 2018.

En regard de la surface à céder, la vente s'établirait au prix de 652 165,60 euros en ce compris 99 277,60 euros de TVA sur marge au taux de 20%.

Sur le terrain vendu, sera instaurée une servitude définitive d'une contenance de 523 m², permettant l'entretien des canalisations souterraines, au bénéfice de la Métropole et/ou ses délégataires.

Afin de concrétiser cette transaction, l'acquéreur a fait connaitre par lettre du 17 aout 2018 son accord sous les conditions suspensives d'un permis de construire purgé de tous les recours et l'obtention du financement de cette opération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-37,

VU la délibération n° 2018-722 du 30 novembre 2018,

VU l'arrêté métropolitain n°2019BM0107 en date du 28 janvier 2019 décidant le déclassement du domaine public à céder,

VU l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat n°2018-33249V3494 du 24 octobre 2018,

VU la promesse synallagmatique de vente signée les 19 et 27 décembre 2018, enregistrée le 08 janvier 2019**,**

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les intérêts métropolitains, de céder à l'opérateur un terrain nu de 4 388 m² pour lui permettre de relocaliser une concession automobile sont conformes aux objectifs de développement économique, commercial et de maintien de l'activité sur le territoire,

DECIDE

Article 1 : de céder à la Société civile immobilière (SCI) Porte de Bordeaux, dont le siège social est situé 55, boulevard Jacques Chaban-Delmas à Bruges (33520) ou à toute autre personne physique ou morale pouvant se substituer à elle pour la réalisation de l'opération de construction ci-dessus présentée, une emprise de terrain nu, en l'état, d'une contenance de 4 388 m², à détacher ou à prendre des parcelles actuellement cadastrées section AO numéros 183, 216, 231, 402, 403, 407, 408 et 409 à Lormont, boulevard du Président John Fitzgerald Kennedy ;

Article 2 : d'autoriser la cession pour la surface considérée (4 388 m²) au prix TTC de 652 165,60 euros en ce compris 99 277,60 euros de TVA sur marge au taux de 20%

Article 3 : d'instaurer sur l'emprise cédée une servitude définitive de 523 m² au profit de la Métropole (ou de ses délégataires) aux fins d'entretien des réseaux souterrains d'eaux usées et pluviales,

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction,

Article 5 : d'imputer la recette provenant de cette cession au chapitre 77, compte 775, fonction 515 du budget principal de l'exercice en cours

Article 6 : d'annuler la délibération n° 2018- 722 du 30 novembre 2018.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **26 MARS 2019** **PUBLIÉ LE :** **26 MARS 2019**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jacques MANGON